



-5- Classifier les résultats d'analyses ou... placer la G.L.E. au centre ? - La typologie (1).

Vite - pour le lecteur pressé - un *petit click* chez Wikipédia!

- - La **typologie des langues** est une méthode de classification des langues selon plusieurs critères [grammaticaux](#) et [linguistiques](#) permettant de les classer en types et non en [familles](#) génétiques. Il existe plusieurs jeux de critères permettant de classer ainsi les langues, parmi lesquels :
 - les types de variabilité des [signifiants](#) selon les traits grammaticaux ([langues flexionnelles](#), [langues agglutinantes](#), [langues isolantes](#)) ;
 - l'utilisation ou non de [classificateurs](#) ;
 - l'utilisation de l'[ergatif](#) ou de l'[accusatif](#) ;
 - l'ordre des fonctions syntaxiques ([Sujet Verbe Object](#), [SOV](#), [VSO](#), [VOS](#), [OSV](#) ou [OVS](#)) ;
 - la présence ou non de [propositions subordonnées relatives](#) ;
 - le type d'utilisation qu'en font les locuteurs en tant qu'elle joue sur la structure même de la langue ([langue véhiculaire](#), [vernaculaire](#), [liturgique](#), [koinè](#), [créole](#), [sabir](#), [pidgin](#), etc.) ;
 - le nombre de [phonèmes](#) ou le type de phonèmes utilisés, etc.
 - Les types de langues ne sont pas fermés et ne s'excluent pas les uns les autres : dire d'une langue qu'elle est du type flexionnel ne signifie pas qu'elle n'appartient qu'à ce type ; telle langue peut être tout autant très synthétique, un peu flexionnelle et parfois isolante.¹ ■

La floraison de groupes de recherche dont **l'objectif** (ou le prétexte) est **typologique** est actuellement exceptionnelle. Elle répond certainement à cette accusation grave, adressée aux linguistes "généraux" ou "généralistes", et formulée, par exemple, par Maurice Coyaud, dans un ouvrage déjà ancien²:

■
Seules des enquêtes typologiques à partir de concepts profonds pourraient, semble-t-il remédier aux distorsions provoquées par l'ethnocentrisme inévitable dans lequel nous sommes englués. Une recherche sur les universaux nécessite un esprit sans cesse en éveil, et informé.

0.3 Linguistique et documentation

Car le grand défaut des théoriciens actuels en linguistique est leur manque d'information sur les langues concrètes, dans toute leur variété. On peut diviser en gros les linguistes actuels en deux groupes : les théoriciens, penchant vers la logique, passionnés d'universaux, mais ignorant souvent les langues concrètes ; l'autre groupe, constitué des spécialistes, chacun enfermé dans sa propre langue, et dans sa propre terminologie, persuadé de l'incommunicabilité d'une langue à l'autre, considérant comme folie les travaux des théoriciens. Entre les deux groupes, un gouffre. Les causes ? Pour beaucoup, des préjugés, mais aussi, et c'est fondamental, un manque

¹ Récupérée de « http://fr.wikipedia.org/wiki/Typologie_des_langues »

² *Linguistique et documentation*, 1972, Larousse.

d'information. C'est pourquoi le problème de la documentation est vital pour le progrès de notre discipline.

Il est vrai qu'il existe divers moyens de se documenter en linguistique les revues publient des comptes rendus, on a un bulletin signalétique du CNRS, des bibliographies par matières. Mais on peut reprocher aux comptes rendus d'être regroupés au hasard, aux signalements d'être trop brefs. Tout le problème est à organiser au fond. ■

Pourtant cette discipline n'est pas récente, et ***l'étonnant***... est sa capacité de survie, certainement due au mélange qu'elle permet d'opérer entre un dépaysement propre à étonner le badaud et un sentiment de toute-puissance chez le chercheur ("hic sunt leones!") en situant ce même chercheur - de façon apparemment "objective" et modeste - au **centre** des possibles linguistiques.

La typologie linguistique *justifie* une métalangue commune, et l'usage des métalangues "individuelles" (en comprenant la *métalangue individuelle* comme celle utilisée pour la description d'une langue) dérivées conforte la typologie. C'est - toute proportion gardée (parce que, plus qu'une différence qualitative, il s'agit dans les deux cas de différences quantitatives!) - la même opposition soigneusement (et *fumeusement*) entretenue, dans la linguistique fonctionnelle, mais aussi dans de nombreuses autres, entre **phonétique** et **phonologie**.

Dans "*La typologie*"³, Bernard Pottier écrivait:

■ *L'étude typologique se situe au niveau le plus général de la description linguistique. Elle suppose une caractérisation de l'ensemble des phénomènes qui constituent une langue. Elle est en premier lieu descriptive, puis comparative. Elle tente de dégager les grandes lignes du comportement linguistique. Les étapes suivantes peuvent être envisagées:*

- inventaire des traits typologiques;
- caractérisation d'une langue par ces traits;
- classement des langues du monde d'après certains de ces traits. ■

Voilà une feuille de route en forme de fatwa! Il est amusant de constater la floraison (bis repetita...) de ce genre de documents qui supposent - comme un fait naturel - l'existence d'un sujet absolu supposé savoir... et de destinataires-exécutants supposés obéir

L'existence de la typologie affirme donc l'existence de *caractérisation(s) de l'ensemble des phénomènes qui constituent une (des) langue (s)*. A partir de ce point de l'argumentation, **il n'est plus possible de mettre en question la validité même de la description d'une langue (mais aussi des descriptions des autres langues) sans faire effondrer la typologie elle-même**. La part (première) **descriptive** étale donc *l'ensemble des phénomènes qui constituent les langues* et la part comparative isole dans cette masse *des configurations spécifiques* (comme autant de langues...), configurations spécifiques et suffisantes, capables de les signaler clairement..

Les caractérisations données par Pottier sont étalées sur environ huit pages:

Y a-t-il telle **voyelle** dans cette langue? *Combien* en comporte-t-elle? **Harmonie vocalique** ou non?

Mêmes questions pour les **consonnes**, et ensuite pour leurs **combinaisons**. Existe-t-il des phénomènes suprasegmentaux et lesquels (**tons, accent, intonation**, etc.)?

³ Le langage, (Encyclopédie de La Pléiade, sous la direction d'André Martinet.)

Que dire des *monèmes* et des *lexèmes*? Des *nominaux* et des *verbaux*, de leurs combinaisons. Le *genre* et les *classificateurs*, le *nombre*, la *personne*, les *caractérisants* verbaux (bizarre que l'utilisation de ce mot - déjà présent dans la définition de l'ensemble - pour "désigner" les modes, les temps et les aspects!), l'*actualisation nominale* et *verbale* et d'autres *catégories* sont présentées comme *catégories sémantico-grammaticales* (les autres n'en seraient donc pas?) .

Ensuite le comportement syntaxique : *accord, transitivité et réflexivité, ergatif*⁴, *cas et substitués combinatoires*.

Mais le but ultime serait d'arriver à constituer des groupements typologiques. Ces regroupements ont - historiquement - "commencé" à trois. En 1806, **Schlegel** publie *Über die Sprache un Weisheit der Inder*, dans quoi il oppose :

- les langues *sans unités* (dirions-nous?) *morphologiques pures (ohne Formelemente)*
- les langues *avec unités morphologiques pures sans variation de la racine lexicale*(dirions-nous?) (*mit selbstständigen Formelementen ohne Veränderung des Stammes*)
- les langues *avec variations de la racine lexicale* (dirions-nous?) *et éventuellement couplées à des unités morphologiques* (*mit Formelementen, die sich innerlich durch Veränderung der Wurzel and äußerlich durch Verschmelzung besonderer Endungen mit dem Stamm manifestieren*).

Pour donner des exemples, on pourrait classer le chinois, ou le vietnamien, ou le bambara dans la première, le turc, le hongrois, l'inuktitut... dans le deuxième, le latin, l'allemand, le lituanien ou l'arabe dans le dernier: il ne faudrait pas oublier le sanscrit, naturellement!

Humboldt, en 1840⁵, propose **quatre types**:

- isolant (Isolierende),*
- agglutinant (Agglutinierende),*
- flexionnel (Flexierende),*
- polysynthétique (Inforporierende).*

Dans l'article de Pottier, nous trouvons **cinq** types, mais rien n'interdit - *ici aussi l'inflation aidant* - d'en reconnaître six, sept ou davantage, chaque découvreur liant son nom à cette nouvelle *Amérique-sans-escalade*: du fait qu'il sont - *de toutes façons* - des projections imaginaires basées sur des traits hautement subjectifs : la division tripartite avait l'avantage de représenter des "directions" ou des tendances faciles à retenir et à illustrer...

Pottier - *donc* - en se fondant sur les travaux de **Skalička**, qui *renouvellent* les travaux de **Sapir** et de **Greenberg** (entre autres) propose:

- le type flexionnel externe,*
- le type flexionnel interne,*
- le type agglutinant,*
- le type polysynthétique,*
- le type isolant,*

... mais comme le fait - *d'ailleurs* - remarquer Pottier (cet exposé était-il une façon de montrer que *Skalička n'était pas très innovant?*) :

■ *La flexion pouvant être interne ou externe, et la polysynthèse étant un cas particulier d'agglutination, on en revient à une tripartition qui rappelle le cadre traditionnel: flexion - agglutination - isolement.* ■⁶

⁴ L'ergatif est la comète de Halley linguistique des années 70!

⁵ *Über den Ursprung der grammatischen Formen und ihren Einfluß auf die Entwicklung der Ideen*, et aussi dans *Über die Kawisprache auf der Insel Java*.

⁶ p. 317.

Ainsi - comme nous le rencontrons souvent - ce discours majoritaire ne vise qu'à justifier - de façon ayant quelques apparences de science - la place centrale de la G.L.E., c'est-à-dire la place centrale de "nos" langues parmi (?) les formes linguistiques rencontrées. La "renardie" de ce discours (auquel participent, naturellement, les plus virulents anticolonialistes et beaucoup de "colonisés" eux-mêmes), et l'abondance des travaux qu'il suscite, conduit les auteurs à raffiner leurs propos particuliers en esquives de plus en plus nombreuses et diffuses. Dans la mesure où "nous" possédons - dans chaque "langue" - des renseignements qui ne concordent pas avec ceux que "nous" possédons sur d'autres langues, dans la mesure où nous ne notons que des *matres lectionis* des textes oraux, toute typologie s'avère - même idéalement - injustifiée. Seule la G.L.E., **parce qu'elle s'impose à toute analyse linguistique, en faisant de chaque langue un seul corpus d'exemples-représentatifs-de-cette-langue** - met une apparence d'ordre à cette tentative; et c'est seulement à ce prix, et de cette manière, qu'on peut parler de *typologie*.

Alors - justement - que veut-on "dire", en raccrochant l'analyse à la "typologie"? Quelques illustrations abrégées et disparates suivent.

☛ En latin, le cas dénommé **génitif**

■ *indique très souvent*

le complément d'un nom d'un pronom,

le complément de certains verbes, de certains adjectifs, de certains adverbes. ■⁷

Le cas génitif a, en latin, la forme **-ae**, au singulier, **-arum** au pluriel, pour les noms (généralement féminins) dont le nominatif singulier est en **-a** et l'accusatif singulier en **-am** (rosae, rosarum, de rosa, rosam, etc.); la forme **-i** au singulier, **-orum** au pluriel, pour les noms (généralement masculins) dont le nominatif singulier est en **-us** et l'accusatif singulier en **-um**. **-is** au singulier, **-(u)um** au pluriel, pour les noms (masculins, féminins ou neutre) dont le nominatif singulier est en **-is** ou en **-e** et l'accusatif singulier en **-em** ou **-e**, **us** au singulier, **-um** (ou **-orum**) au pluriel, pour les noms dont le nominatif singulier est en **-us** ou **-u**, et l'accusatif singulier en **-um** ou **-u**, ...

La forme du génitif est en relation étroite avec les formes des autres cas: il n'y a pas de "suffixe" du génitif mais une **flexion génitive** du nom (ou de l'adjectif).

En turc, le complément de nom (İsimtamlaması) est indiqué par le suffixe **-(n)*n**, où * représente une voyelle **-ı, -i, -u, -ü-**, liée à la voyelle précédente par l'harmonie vocalique, **-(n)** suivant les radicaux vocaliques seulement.; ce suffixe marque le génitif singulier et pluriel indifféremment; komşumusun (de nos voisins), gülün (de la rose).

Il n'y a là pas de flexion de la forme nominale mais un suffixe invariable *comme* le **-ç/c**⁸, suffixe "formatif" : ekmekçi (boulangier) de ekmek (pain), odacı (garçon de bureau) de oda (chambre), etc.

De là le qualificatif de **flexionnel** appliqué aux langues qui se comportent *comme le latin* et **agglutinant** à celles qui se comportent *comme le turc*, où le suffixe est comme "collé" à la base. Ce n'est évidemment pas faux! Encore faudrait-il ajouter que *ce n'est pas si simple que ça...* et que le turc **suffixe** aussi (et ce n'est pas le cas en latin) en même temps au nom

⁷ Grenier, Billoret, Grammaire du latin, 1952, p.32.

⁸ ...où * représente une voyelle **-ı, -i, -u, -ü-**, liée à la voyelle précédente par l'harmonie vocalique.

déterminé ("support" du génitif) la "troisième personne de l'adjectif possessif": *evin* (de *ev*) *kapı* (de *kapi*): la porte de la maison.

C'est donc sur un élément séparé d'une double suffixation que s'est réalisée la typologie.

☛ On oppose le plus souvent, comme de nature antagonistes, le **nom** et le **verbe** : les nominaux, auxquels peuvent se rattacher les monèmes de **genre** et de **nombre**, par exemple, les verbaux, auxquels se rattachent les monèmes de **temps**, **modes** ou **personnes**...

La maison, les maisons, grand, grande, grands et grandes face à je mange, tu mangeais, il aurait mangé, etc.

Bernard Pottier affirme

■ *Sur le plan strictement formel, cette distinction n'est pas toujours réalisée:*

anglais : I fish, the fish

français: il coupe, la coupe

La liberté d'utiliser un même monème dans les deux séries varie suivant les langues: aucune en français, restreinte en espagnol (comer / el comer) ou en anglais (tea / I tead)... ■

Mais, pour accepter cette analyse, il faut déjà avoir avalisé l'existence d'auxiliaire "de mode" du type: je sais venir, il veut travailler... alors qu'on peut présenter les verbes auxiliés comme compléments d'objet, et réinsérer les "infinitifs" parmi les formes nominales (*ce qu'ils...sont*): mais *il peut déjeuner à huit heures* revoie à *il peut prendre le déjeuner à huit heures*, et il faut avoir séparé (*et pourquoi?*) l'analyse de **le, la, les** ("article défini") de... **le, la, les** ("pronom personnel de troisième personne, complément d'objet").

Et, pour continuer la citation:

■ *courante en chinois (tso = "place", "être assis") ou en guarani (a-ke "je dors", še-ke "mon sommeil") ■*

Ce qui fait "tomber" *un argument supplémentaire pour le caractère grammatical du chinois!*

En français, de plus, les monèmes de personne, sont, pour plus que la moitié d'entre elles et la plupart d'entre les verbes, des formes considérées comme "indépendantes" par les grammairiens.

3ø	<i>dã</i> s	
ty	<i>dã</i> s	
il	<i>dã</i> s	
eI	<i>dã</i> s	
õ	<i>dã</i> s	
... (N)	<i>dã</i> s	
nu	<i>dã</i> s	õ
vu	<i>dã</i> s	e
il	<i>dã</i> s	
eI	<i>dã</i> s	
... (N)	<i>dã</i> s	

Doit-on considérer ces données comme un trait analytique qui rapprocherait le français du chinois, et l'opposerait aux langues comme le castillan, le portugais ou l'occitan, par exemple?

Et pour continuer à **danser** (verbe d'origine allemande...), le castillan, le portugais ou l'italien indiquent les "personnes" par la **flexion** finale:

	bailo		bailo		ballo
	bailas		bailas		balli
	baila		baila		balla
	bailamos		bailamos		balliamo
	bailáis		bailáis		ballate
	bailan		bailam		ballano

Alors que, dans les dialectes d'oïl, déjà, en picard ou en normand moderne, l'indice de personne ("à gauche") est normal (1ère, 2ème, du singulier et du pluriel).

<p>éj warde tu wardes i warde os wardons os wardez i warde'te</p>

"garder" au présent de
l'indicatif en picard

<p>j'acate t'acates il/ol acate j'acatouns vos acataez il/ol acatent</p>
--

"acheter" au présent de
l'indicatif en normand

La conjugaison du verbe (régulier) en français au présent de l'indicatif, n'isole "à droite" "que" deux personnes **1°pl.** et **2°pl.** face à toutes les autres ; dans sa forme graphique courante, elle est **isolante** - en identifiant comme pronoms personnels (entre deux blancs typographiques) des fragments initiaux d'**i.p.** (*indice de personne*) ; et **agglutinante** dans la deuxième partie où elle se manifeste soit (*code oral*) comme absence, soit (*code écrit*) comme adhérence, agglutination d'un suffixe purement idéographique (par ex: le "kanji" *-ent* de la 3°pl.) *sans incidence sur le radical ou la base du verbe*.

Et là, une fracture beaucoup plus profonde passe entre ce que la grammaire française nomme **verbes irréguliers** - en fait un ensemble de verbes dont la définition la plus exacte est "*difficile à conjuguer*" - qui contiennent de vraies formes **fléchies** (*je peux, nous pouvons, ils peuvent : verbes "forts"*) et des "**noms conjugués**" que sont - en fait - les verbes réguliers...

Et ceci, qui jette du désordre dans le ronronnement grammatical français, sera (mal?) traité plus tard!